

Les Résolutions de la 31^e session ordinaire du Conseil des Ministres (COM) d’AfricaRice

**Sous la présidence de Son Excellence Dr Papa Abdoulaye Seck,
Ministre de l’Agriculture et de l’Equipement rural du Sénégal**

Dakar, Sénégal, le 27 septembre 2018

I. Paiement des arriérés des cotisations des pays membres

1. Demande aux Etats membres de payer au moins la moitié de leurs arriérés de cotisations d’ici la fin du premier trimestre 2019. Le non-paiement à la date indiquée entrainera la suspension des activités d’AfricaRice dans les pays concernés.
2. Demande aux pays membres de préparer un moratoire pour éponger le reste des arriérés de cotisation courant 2019.
3. Demande à AfricaRice de produire des fiches d’impact de ses interventions dans chaque pays membre à utiliser comme outil de plaidoyer auprès des autorités.

II. Stratégie de mobilisation des ressources financières

4. Le CoM demande au président du CoM d’écrire au président du CGIAR pour lui faire part des inquiétudes des pays membres d’AfricaRice face à la baisse drastique des ressources financières allouées au centre et destinées à la

recherche sur le riz, qui constitue une culture stratégique pour l'Afrique.

5. Demande à AfricaRice de solliciter l'appui institutionnel et financier auprès de l'Union Africaine et des communautés économiques régionales et sous régionales (CER) en Afrique à travers des actions de plaidoyer.
6. Demande à AfricaRice d'étendre l'étude du CIPRISSA aux autres pays membres d'AfricaRice pour fournir des informations stratégiques à l'ensemble des pays.
7. Demande à AfricaRice de développer les capacités endogènes pour élaborer des projets de recherche pour attirer des financements.
8. Demande à AfricaRice de procéder à une relecture des textes organiques d'AfricaRice pour mieux définir les conditions et modalités d'adhésion en termes d'obligation de paiement des contributions financières.

III. Orientations stratégiques

9. Demande à AfricaRice de se concentrer sur la recherche-développement, qui est son corps de métier.
10. Demande à AfricaRice de faire une étude pour rationaliser les réseaux des stations pour les adapter au contexte actuel.
11. Demande à AfricaRice de continuer de travailler sur les variétés hybrides pour différentes écologies.
12. Demande à AfricaRice de développer des collaborations avec les initiatives majeures sur le riz en Afrique (CNS/riz, Offensive riz, CARD)

IV. Capital semencier

13. Demande aux états membres de faciliter la mise à disposition des investissements nécessaires pour la mise en place des réserves semencières aux niveaux régional et national.

V. Acceptation

14. Le CoM décide de ratifier l'adhésion de la Mozambique et accepte d'examiner la demande d'adhésion du Kenya.

15. Le CoM accepte la présidence de l'Égypte pour la 32^e session ordinaire du CoM d'AfricaRice.